PROJET DE LOI rejeté le 21 décembre 2011

N° 39 **S É N A T**

SESSION ORDINAIRE DE 2011-2012

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT EN NOUVELLE LECTURE

autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Panama en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscales en matière d'impôts sur le revenu.

Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (13^{ème} législ.): 1^{ère} lecture : 4023, 4037 et T.A. 796.

Commission mixte paritaire : 4102. Nouvelle lecture : 4099, 4107 et T.A. 806.

Sénat : 1^{ère} lecture : **186**, **190**, **191** et T.A. **29** (2011-2012).

Commission mixte paritaire: 209 (2011-2012).

Nouvelle lecture: 215, 216 et 217.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 21 décembre 2011.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL